



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—

Collégiale Saint-Just

Numéro 168 – Mars 2024 – 1 euro



POUR CEUX QUI N'ONT PAS (OU PLUS) ENVIE...

Je relève dans votre lettre, cher ami, une petite phrase que je ne peux laisser passer : « Je n'ai plus le droit de prier. » Il n'est pas de situation qui autorise à parler ainsi... aucun être, jamais, n'est privé du droit de faire appel à son Dieu. Si coupable, si déchu que soit un homme, lui aurait-on retiré ses droits de citoyen, serait-il excommunié de l'Église, tant qu'il garde un souffle de vie, personne ne peut lui dénier le droit de prier.

« Comment pourrais-je m'adresser à Dieu, ajoutez-vous, puisque je n'ai pas le courage d'opérer la rupture qui me ferait rentrer dans son amitié ? »

En dépit de ces dispositions peu glorieuses vous pouvez, vous devez louer le Seigneur pour ses perfections et ses œuvres admirables, reconnaître

par l'adoration sa souveraineté, même si en un point vous la méconnaissiez pratiquement, demander, même si vous ne faites pas sa volonté, que son règne arrive, et prier pour les autres.

Faites donc un pas de plus, qui vous acheminera vers son amitié retrouvée. Vous n'avez pas la force de poser l'acte qu'il attend de vous? Soit! Mais pourquoi ne pas la lui demander, cette force? Allez-vous me répondre: « Je ne souhaite pas qu'il me la donne »? Priez-le, alors, d'avoir envie de lui demander cette force. Direz-vous, comme ce brave homme un jour: « Vraiment, le Bon Dieu, il n'est pas fier! » C'est vrai. C'est nous qui sommes fiers et trouvons peu glorieux d'en être réduits à prier pour « demander d'avoir envie » d'être guéris de notre mal. Pauvre prière! Et cependant elle constitue déjà un lien vivant entre l'homme et Dieu. Si vous consentez à la faire, elle vous obtiendra l'envie, qui entraînera la demande. Et avec la demande vous viendra la force, et la force opérera la rupture et, grâce à la rupture et au pardon, renaîtra l'amitié du Seigneur.

Permettez-moi, pour que vous soyez incapable de l'oublier, de couler ma leçon dans une anecdote.



C'est au XIX^{ème} siècle, dans une petite ville de Grande-Bretagne où l'on vient, après bien des mois de travail, d'achever la construction de la grande cheminée d'une fabrique. Le dernier ouvrier est descendu du sommet de la cheminée par l'échafaudage en bois. Toute la population de la petite ville est là pour fêter l'événement. Et d'abord pour assister à la chute du grand échafaudage. À peine celui-ci s'est-il effondré dans les rires et les cris qu'avec stupeur on voit surgir, du sommet de la cheminée, un ouvrier qui terminait, à l'intérieur, un dernier travail de maçonnerie. Effroi... que de jours il faudra pour dresser un nouvel échafaudage, et d'ici là l'ouvrier sera mort de froid sinon de faim. Sa vieille maman se lamente... Mais voici que tout à coup elle se dégage

de la foule, fait signe à son fils, lui crie : « John ! enlève ta chaussette ». Tout le monde s'afflige : la pauvre femme a perdu la raison ! Elle insiste. Pour ne pas la peiner, John s'exécute. Alors, de nouveau, elle crie : « Tire sur le bout de laine. » Il obéit et c'est toute une énorme poignée de fil de laine qu'il tient en mains. « Et maintenant, lance une extrémité du fil et garde bien l'autre entre tes doigts. » Au fil de laine on attache un fil de lin et le garçon en tirant sur le fil de laine, fait monter jusqu'à lui le fil de lin. Et au fil de lin on joint une ficelle, et à la ficelle une corde, et à la corde un câble. John n'a plus qu'à fixer solidement le câble puis à descendre, au milieu des hurrahs de la foule.

Ai-je réussi à vous convaincre de lancer à Dieu le fil de laine ? Je le souhaite. Je le demande au Seigneur, de toute mon amitié pour vous.

Père Henri CAFFAREL



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

FEVRIER 2024

Vendredi 2 février :

Pour la fête de la Purification de la Vierge Marie, une messe solennelle est célébrée le soir à Saint-Just, les grands-clerics se réunissent ensuite à la maison Padre Pio pour un dîner suivi du chant des complies.

Vendredi 9 - samedi 10 février :

Pour la sixième édition du pèlerinage nocturne, environs 80 personnes ont marché toute la nuit pour rejoindre Fourvière. L'occasion de prier pour la France et l'Eglise mais aussi pour les cinq séminaristes de la Fraternité Saint Pierre qui reçurent le sous-diaconat ce samedi. A l'arrivée, après une longue marche sous la pluie, chacun a pu renouveler sa consécration à Marie devant la Vierge noire de Fourvière puis la messe de clôture a été célébrée à Saint-Just.

Mercredi 14 février 2024

- C'est déjà le Carême ! Les cendres nous rappellent la nécessité de la pénitence et chacun offre ses résolutions de Carême pendant la messe pour bien profiter de ce temps de grâces.

- Ce même jour les obsèques de monsieur André Lépine sont célébrées à Saint-Just par l'abbé Meissonnier venu spécialement de Rome. Des représentants de nombreuses communautés religieuses dont il était l'expert-comptable y assistent pour lui rendre hommage.

abbé Donatien VIOT, fssp



LA PURETE ET LA MESSE

La question de ce jour est celle de l'accessibilité de la messe et du sacrifice.

La messe est faite pour les pécheurs, pourtant, pour communier il faut des conditions, pourtant pour être prêtre il faut des conditions aussi, pour aller dans le chœur il faut des conditions.

Et puis quand on est à la messe, il faut bien se tenir, avoir « les codes », sans quoi on nous regarde de travers.

La messe est faite pour tout le monde en théorie, mais vraisemblablement pas en pratique, car l'Église et les pratiquants ont mis des règles qui la rendent moins accessible.

1- Le cadre privilégié par Dieu pour notre sanctification : la Messe

Qu'est-ce que la Messe ? Le sacrifice du Christ, qui unit nos sacrifices au sien pour unir nos volontés, rendre gloire à Dieu Trinité et nous sanctifier.

Le sacrifice est le cadre de notre union à Dieu.

Nous offrons quelque chose qui nous représente ou est en lien avec nous, nous le mettons à part, nous l'offrons exclusivement à Dieu, et nous montrons par cela que nous partageons notre vie avec Dieu.

Comme dans le mariage : offrande de sa vie à l'autre, communication de son intérieur, et par là on se met en dépendance. On partage la même vie, on réfléchit plus que pour soi mais pour le tout formé par la nouvelle famille. Avec Dieu dans le sacrifice on vit de la même façon : la victime offerte, ou nos sacrifices offerts, nous réunissent à Dieu car nous partageons quelque chose avec Lui, et de sacrifice en sacrifice, nous finissons par n'agir que pour Lui, et il surélève nos aspirations intérieures.

2- Ce que Dieu cherche à nous donner : sa propre Vie, éternelle, bienheureuse, sainte

La vie de Dieu est ce qu'il cherche à nous donner. Dieu cherche parmi les hommes à répandre son Esprit d'adoption, à nous faire entrer dans sa Vie divine. La sainteté consiste à recevoir et à vivre en conformité avec la vie de Dieu. Or notre péché nous éloigne de cette vie. Pureté de Dieu, impureté de l'homme. L'homme s'approche de Dieu par le culte, mais Dieu est le Pur. Comment l'homme a-t-il vécu son impureté, en quoi consiste-t-elle ? Comment Dieu a-t-il réagit ? C'est l'objet de cette étude.

1- Pureté de Dieu et impureté des hommes :

Saint, Saint, Saint ! C'est par le chant du Sanctus que nous entrons à la Messe dans le canon, le cœur du sacrifice de la Messe où le Christ offre son Corps et son Sang.

Pourquoi rappeler la sainteté de Dieu ? Qu'est-ce que ça veut dire que « Dieu est saint » ?

1.1- Qu'est-ce que la « pureté » de Dieu ?

La sainteté c'est l'union à Dieu. En quoi peut-on donc dire que Dieu est saint ? En fait, quand on attribue la sainteté à Dieu, c'est qu'on parle de son excellence, de sa pureté (absence de souillure), de sa transcendance (il dépasse toute chose créé). Sainteté devient alors synonyme de sacré.

Le profane c'est ce qui est engagé dans la vie humaine de tous les jours, ce qui est commun. Le sacré c'est ce qui se présente au contraire comme ce qui manifeste autre chose que ce qui est de l'ordre de la vie humaine, il est chargé d'un certain mystère.

Il met en communication avec quelque chose de supérieur et de secret, à la fois redoutable et attirant.

Il est réservé, à part, il n'est pas à l'homme, il appartient à un autre ou à autre chose.

Donc ce qui distingue le profane du sacré ce n'est pas la matérialité de l'objet de la personne mais de ce qu'il signifie pour l'homme : un calice est un objet précieux, mais comme on l'utilise pour le culte à Dieu, il devient un objet sacré car il signifie pour les hommes une utilisation réservée à Dieu¹.



Quand on dit que Dieu est saint, on dit qu'il est l'excellence, concentre toutes les perfections, et donc cela le distingue de sa création où il y a toujours une imperfection.

1.2- L'impureté : limite de l'homme créé et souillure du péché

Les hommes sont appelés par Dieu à se présenter devant lui. Dieu cherche à entrer en communication avec ses hommes. De tout temps, les hommes ont cherché à entrer en contact avec Dieu ou leurs divinités.

Seulement, ils ont tous compris qu'ils étaient inférieurs, dépendants de Dieu. C'est pourquoi ils s'avançaient avec crainte devant Dieu.

Dans l'Ancien Testament, on voit à de nombreuses reprises les grands personnages trembler devant la majesté de Dieu. Ils répondent à l'appel de Dieu mais avec crainte car ils se sentent petits devant Lui.

- **Moïse et le buisson ardent** : *Moïse faisait paître le troupeau de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian. Il mena le troupeau au-delà du désert, et arriva à la montagne de Dieu, à Horeb. L'ange de Yahweh lui apparut en flamme de feu,*

¹ La Religion, P Labourdette op, Parole et Silence, p80

du milieu du buisson. Et Moïse vit, et voici, le buisson était tout en feu, et le buisson ne se consumait pas. Moïse dit : "Je veux faire un détour pour considérer cette grande vision, et voir pourquoi le buisson ne se consume point." Yahweh vit qu'il se détournait pour regarder ; et Dieu l'appela du milieu du buisson, et dit : "Moïse ! Moïse ! Il répondit : "Me voici." Dieu dit : "N'approche pas d'ici, ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte." Il ajouta : "Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob." Moïse se cacha le visage, car il craignait de regarder Dieu.

(Ex 3, 1-6)

- **La vocation d'Isaïe** : L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône haut et élevé, et les pans de sa robe remplissaient le temple. Des Séraphins se tenaient devant lui ; ils avaient chacun six ailes : de deux ils se couvraient la face, de deux ils se couvraient les pieds, et de deux ils volaient. Et ils criaient l'un à l'autre et disaient : "Saint, saint, saint est Yahweh des armées ! toute la terre est pleine de sa gloire." Les fondements des portes étaient ébranlés par la voix de celui qui criait, et la maison se remplit de fumée. Alors je dis : "Malheur à moi ! je suis perdu ! car je suis un homme aux lèvres souillées, et j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres souillées, et mes yeux ont vu le Roi, Yahweh des armées !" Mais l'un des Séraphins vola vers moi, tenant à la main un charbon ardent, qu'il avait pris sur l'autel avec des pincettes. Il en toucha ma bouche et dit : "Vois, ceci a touché tes lèvres ; ton iniquité est enlevée et ton péché expié."

(Is 6, 1-7)

- **Élie en présence de Dieu** : Yahweh dit : « Sors, et tiens-toi dans la montagne devant Yahweh, car voici que Yahweh va passer. » Et il y eut, devant Yahweh, un vent fort et violent qui déchirait les montagnes et brisait les rochers : Yahweh n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre : Yahweh n'était pas dans le tremblement de terre. Et après le tremblement de terre, un feu : Yahweh n'était pas dans le feu. Et après le feu, un murmure doux et léger. Quand Elie l'entendit, il s'enveloppa le visage de son manteau et, étant sorti, il se tint à l'entrée de la caverne.

(1R 19, 10-13)

Ces textes nous révèlent deux choses : Dieu est la sainteté chantent les anges, et devant Lui les hommes sont impurs par leurs péchés (cf. Isaïe), et Dieu est la perfection même, on ne se présente pas devant lui n'importe comment.

1.3- La notion de pureté dans le culte

Mais qu'est-ce que c'est que la pureté alors ? Nous avons en tête un état de l'âme qui n'a pas commis d'actes impurs, relatifs aux 6^{ème} et 9^{ème} commandements, mais manifestement c'est plus large que ça.

La pureté au sens où on l'étudie ici est une conception commune aux religions anciennes. **C'est la disposition requise pour s'approcher des choses sacrées².**

Elle peut impliquer la vertu morale opposée à la luxure, mais elle est procurée non par des actes moraux, mais par des rites.

Progressivement, nous allons voir que cette notion va devenir de moins en moins matérielle et de plus en plus spirituelle.

Les rites continueront de purifier, mais ce sera l'âme qui sera progressivement visée.

1.3.1- Dans l'Ancien Testament

La Judée était à l'époque du Christ un État-temple. Le culte sacrificiel est au cœur de la vie juive. Aussi, le concept de pureté ou d'impureté se définit-il par rapport au Temple. L'impureté est l'état d'une personne qui ne peut avoir de contact avec le Temple et son culte.³

La communauté d'Israël est vivifiée par le Temple, sa vie est rythmée par la vie du Temple et les fêtes religieuses. L'aptitude à participer à la vie cultuelle est donc très importante pour rester dans la communauté.

La pureté est dans l'Ancien Testament une aptitude légale à participer au culte ou à la vie ordinaire de la communauté sainte.

² *Vocabulaire de théologie biblique*, sous la direction de X-L Dufour, Le Cerf, 1966, p887

³ Cf. *La pureté rituelle : une approche de la communauté des Ésséniens*, Monique Bohrmann, CNRS Strasbourg.

Cette pureté inclut une propreté physique : éloignement de ce qui est malpropre (immondices : Dt 23, 13-14 : *Tu auras dans ton bagage une pelle avec laquelle tu feras un creux, quand tu iras t'asseoir à l'écart, et, en partant, tu recouvriras tes excréments. Car Yahweh, ton Dieu, marche au milieu de ton camp, pour te protéger et pour livrer tes ennemis devant toi ; ton camp doit donc être saint, afin que Yahweh ne voie chez toi rien de malséant et qu'il ne se détourne pas de toi*). Éloignement de ce qui est malade ou corrompu (=cadavre : *Celui qui touchera un mort, un corps humain quelconque, sera impur pendant sept jours. Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur ; mais s'il ne se purifie pas le troisième jour et le septième jour, il ne sera pas pur. Celui qui touchera un mort, le corps d'un homme qui est mort, et qui ne se purifiera pas, souillera la Demeure de Yahweh ; cet homme sera retranché d'Israël* Lv 19, 11-13).



Dieu est la vie, et le côtoyer demande de porter la vie en soi. Toute dégradation de la vie est incompatible, ou bien il faut se purifier par un rite.

La pureté règle l'usage de ce qui est saint : tout ce qui touche au culte (ex 25, 8-9 : *Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux. Vous vous conformerez à tout ce que je vais vous montrer, au modèle du tabernacle, et au modèle de tous ses ustensiles*).

Les forces vitales, sources de bénédiction, étant considérées comme sacrées, des souillures, suite à l'acte conjugal, sont contractées même par leurs usages moralement bons :

Yahweh parla à Moïse, en disant : " Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand une femme enfantera et mettra au monde un garçon, elle sera impure pendant sept jours ; elle sera impure comme aux jours de son indisposition menstruelle. Le huitième jour, l'enfant sera circoncis ; mais elle restera encore trente-trois jours dans le sang de sa purification ; elle ne touchera aucune chose sainte et elle n'ira point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis. Si elle met au monde une fille, elle sera impure pendant deux semaines, comme à son indisposition menstruelle, et elle restera soixante-six jours dans le sang de sa purification. Lorsque les jours de sa purification seront accomplis, pour un fils ou une fille, elle présentera au prêtre, à

l'entrée de la tente de réunion, un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en sacrifice pour le péché. Le prêtre les offrira devant Yahweh, et fera pour elle l'expiation, et elle sera pure du flux de son sang. Telle est la loi pour la femme qui met au monde soit un fils soit une fille. Si elle n'a pas de quoi se procurer un agneau, qu'elle prenne deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, l'autre pour le sacrifice pour le péché et le prêtre fera pour elle l'expiation, et elle sera pure. "

(Lv 12, 1-8)

Le chapitre 15 du Lévitique détaille les impuretés et rites de purification relatifs à la pollution nocturne et aux indispositions féminines.

La vie est le domaine de Dieu, le sang et la semence humaine sont des signes de la vie, donc tout ce qui touche à ces deux domaines tombe sous la loi du rite.

On peut être purifié même s'il n'y a pas péché.

La pureté est légale, c'est la loi donnée par Dieu qui décide de ce qui est pur ou pas, en fonction du rapport avec des éléments de la vie (nourriture, reproduction, santé).

Ces règles, arbitraires parfois (notamment pour le temps de purification), permettaient deux choses :

- 1- Préserver la foi monothéiste contre toute contamination par le milieu païen environnant
- 2- Mettre à l'épreuve l'obéissance du peuple à Dieu, c'était une discipline morale.

Progressivement, la pureté va devenir de plus en plus morale.

Les prophètes proclament que les sacrifices n'ont de valeur que s'ils comportent une purification intérieure :

Isaïe :

- *Quand vous étendez vos mains, je voile mes yeux devant vous ; quand vous multipliez les prières, je n'écoute pas : Vos mains sont pleines de sang. Lavez-vous, purifiez-vous ; Ôtez la malice de vos actions de devant mes yeux ; cessez de mal faire (1, 15-16)*

- *Le Seigneur dit : Puisque ce peuple s'approche en paroles et m'honore des lèvres, tandis qu'il tient son cœur éloigné de moi, et que le culte qu'il me rend est un précepte appris des hommes (29, 13)*

Osée :

- *Car je prends plaisir à la piété, et non au sacrifice : à la connaissance de Dieu, plus qu'aux holocaustes (Os 6, 6)*

Jérémie :

- *Ainsi parle Jéhovah, Dieu des armées, Le Dieu d'Israël : Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, Et mangez-en la chair; je n'ai pas parlé à vos pères Et je ne leur ai pas donné de commandements En matière d'holocaustes et de sacrifices, Le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte. Mais voici le commandement que je leur ai donné : Écoutez ma voix, Et je serai votre Dieu, Et vous serez mon peuple ; Marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, Afin que vous soyez heureux. Mais ils n'ont point écouté, Ils n'ont point prêté l'oreille Et ils ont marché selon leurs conseils, Selon l'endurcissement de leur mauvais cœur ; Ils sont allés en arrière, et non en avant. (7, 21-24)*

L'impureté rituelle demeure, mais la souillure du péché devient de plus en plus présente. Il y a une souillure essentielle à l'homme dont Dieu seul peut le purifier, c'est le péché.

Dieu peut alors purifier : *Je ferai sur vous une aspersion d'eaux pures et vous serez purs ; de toutes vos souillures et de toutes vos abominations je vous purifierai. Et je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre chair le cœur de pierre ; et je vous donnerai un cœur de chair (Ez 36, 25-26).*

Mais on rappelle que la purification rituelle permet de fédérer le peuple autour du Temple, et de maintenir l'unité du peuple d'Israël, héritier des promesses de Dieu.

1.3.2- Dans le Nouveau Testament

A l'époque du Christ, la conception légaliste demeure. Les pharisiens en sont les champions, ils ajoutent même des préceptes de purification à la Loi. Ablutions répétées : *Les Pharisiens et des scribes venus de Jérusalem s'assemblèrent*

auprès de lui. Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées ; les Pharisiens en effet et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, gardant la tradition des anciens, et lorsqu'ils reviennent de la place publique ils ne mangent pas sans avoir pratiqué des ablutions ; ils gardent encore beaucoup d'autres observances traditionnelles : ablution des coupes, des cruches et des vases d'airain. (Mc 7, 1-4).

Ou bien fuite des pécheurs qui propagent l'impureté : « Il arriva que Jésus étant à table dans la maison de cet homme, beaucoup de publicains et de pécheurs étaient à table avec lui et ses disciples, car ils étaient nombreux à l'avoir suivi. Les scribes (du parti) des Pharisiens, le voyant manger avec les pécheurs et les publicains, disaient à ses disciples : " Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les pécheurs ? " Entendant cela, Jésus leur dit : " Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. " » (Mc 2, 15-17).

Ou bien signalement des tombeaux afin d'éviter les souillures par inadvertance Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des tombeaux blanchis, qui au dehors paraissent beaux, mais au dedans sont remplis d'ossements de morts et de toute immondice (Mt 23, 27).

Jésus fait observer certaines règles de pureté légale (Et aussitôt la lèpre le quitta, et il fut guéri. Et lui parlant sévèrement, il le fit partir aussitôt, lui disant : " Garde-toi d'en parler à personne ; mais va te montrer au prêtre, et offre pour ta guérison ce que Moïse a prescrit, en attestation pour eux. " Mc 1, 42-44).

Il semble condamner les excès des observances surajoutées à la Loi (cf. Mc 7, 6-13 : Il leur dit : " Isaïe a bien prophétisé sur vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi).

*Il en arrive à proclamer que **l'unique pureté est intérieure** (Mc 7, 14-23 Il leur dit : " Ainsi, vous aussi, vous êtes sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller, parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais (va) dans le ventre, et sort pour le lieu secret. " (Ainsi) il déclarait purs tous les aliments. Et il disait : " Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les pensées mauvaises : fornication, vols, meurtres, adultères, avarice, méchancetés, fraude, libertinage, envie, blasphème, orgueil, déraison. Ces choses mauvaises sortent du dedans et souillent l'homme. ").*

Jésus accorde son intimité à ceux qui se donnent à lui dans la simplicité de la foi et de l'amour, aux « cœurs purs » (Mt 5,8). Pour voir Dieu, pour se présenter à lui, non plus dans son Temple de Jérusalem, mais dans son Royaume, la pureté morale elle-même ne suffit plus.

Il y faut la présence active du Seigneur dans l'existence ; alors seulement l'homme est radicalement pur. Jésus dit ainsi à ses apôtres : *déjà vous êtes purifiés grâce à la parole que je vous ai annoncée* (Jn 15,3). Et plus clairement encore : *celui qui a pris un bain n'a pas besoin de se laver, car il est entièrement pur ; vous aussi, vous êtes purs* (Jn 13, 10).

Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu : un cœur dégagé du péché verra Dieu, et c'est Dieu qui purifie, qui attire à Lui. La pureté de l'homme requise pour s'approcher de Dieu dans le culte est de plus en plus intérieure, liée au pardon et à l'absence du péché.

La pureté des hommes passe ainsi du plan rituel au plan moral.

1.4- La place des esprits impurs dans la vie humaine :

Qui sont-ils ? Et que veulent-ils ?

Ils sont les démons qui ont un intérieur pourri, et qui pousse à l'impureté au sens de contraire à la sainteté.

Or il y avait justement dans leur synagogue un homme (possédé) d'un esprit impur, qui s'écria : " Ah ! Qu'avons-nous à faire ensemble, Jésus de Nazareth ? Vous êtes venu pour nous perdre ? Je sais qui vous êtes, le saint de Dieu. "Et Jésus lui commanda avec force : " Tais-toi et sors de lui ! " l'esprit impur l'abattit, poussa un grand cri et sortit de lui.

(Mc 1, 23-26)

Ce démon met une distance entre Jésus et lui, entre le Saint et lui. C'est en ce sens qu'il est impur, et à son contact, les hommes aussi entrent dans une distance avec le Christ. Mais le Christ le chasse, il combat cette distance pour apporter l'union à lui, c'est la sanctification comme purification.

Le jour suivant, lorsqu'ils furent descendus de la montagne, une foule nombreuse se porta à sa rencontre. Et voilà que de la foule un homme s'écria : " Maître, je vous en prie, jetez un regard sur mon fils, car c'est mon unique. Un esprit s'empare-t-il de lui

qu'aussitôt il pousse des cris, et il l'abat en le faisant écumer, à grand'peine le quitte-t-il après l'avoir tout meurtri. J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils ne l'ont pu. "répondit : " O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je près de vous et vous supporterez-vous ? Conduis ici ton fils. "Et comme il approchait, le démon le jeta par terre et l'abattit. Mais Jésus commanda avec force à l'esprit impur et guérit l'enfant, et il le rendit à son père.

(Lc 9, 37-42)

Le Christ à nouveau chasse ce démon impur qui met une distance entre le Christ et l'enfant, mais en plus abîme l'enfant, introduit du désordre dans l'ordre de la création. Le Seigneur remet donc en ordre en rendant la bonne santé à ce garçon.

Les esprits impurs cherchent donc à nous diviser, à mettre une distance entre Dieu et nous, alors que Dieu cherche à entrer en communion avec nous. Il a placé ce désir en nous, comment réaliser cette union ?

2- La rencontre entre la pureté divine et l'impureté humaine :

La question que l'on se pose maintenant est celle de la rencontre entre la pureté de Dieu et l'impureté de l'homme. **Comment Dieu purifie-t-il les hommes pour qu'ils puissent participer à son culte et donc recevoir sa Vie ?**

2.1- Dans l'Ancien Testament

L'archéologie révèle de son côté le souci des hommes de se purifier avant de paraître devant Dieu : elle retrouve des bains de purification, des jarres de purification : se purifier pour entrer en contact avec les choses saintes était une préoccupation ancienne.

Les règles de purification ont un trait commun : le temps. Le temps est réglementé dans l'Ancien Testament, et il permet de comprendre la gravité d'une action.



Les éléments qui purifient sont essentiellement l'eau et le feu. Les bains, les ablutions sont multiples, et l'eau conjuguée au temps permet la purification. Il fallait donc attendre, ce qui permettait de désirer de retrouver une participation au culte.

L'état d'esprit qui se dégage de cela est que la purification ne dépend pas de nous, mais qu'elle est un don. On se soumet au temps, à Dieu, et on attend, on désire de renouer avec la vie du culte.

Quelqu'un qui ne peut pas participer au culte est mis en retrait, et c'est donc un moyen de désirer l'union à Dieu, la communion avec lui dans le sacrifice.

2.2- Dans le Nouveau Testament

Les éléments qui purifient sont essentiellement l'eau et le feu. C'est pour cela que le Christ institua le baptême sacramentel par l'eau, et que le Saint-Esprit descendit sous la forme de langues de feu.

Le peuple chrétien est purifié par l'eau du baptême et le feu du Saint-Esprit. Ces rites sont extérieurs car l'homme est composé d'un corps, mais ils purifient l'âme, l'intérieur.

Saint Paul rappelle que la sainteté est un don de Dieu, et qu'Il nous appelle à la recevoir :

Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. (1Th 4, 7)

Je parle à la manière des hommes, à cause de la faiblesse de votre chair. De même que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'injustice, pour arriver à l'injustice, de même livrez maintenant vos membres comme esclaves à la justice, pour arriver à la sainteté (Rm 6, 19).

2.3- Les sacrements et sacramentaux

L'Église poursuit la vie du Christ sur terre, et son œuvre.

Elle utilise des moyens donnés par le Christ en personne (les sacrements) ou dérivés des sacrements (les sacramentaux). Tous ont un rôle de purification.

2.3.1- Le sacrement de la pénitence

Le grand moyen d'être purifiés de la souillure du péché est la confession. Le Christ donne le pouvoir aux Apôtres de remettre les péchés, c'est-à-dire de les pardonner.

Le péché est la privation d'un bien. On devrait faire tel bien, et on ne le fait pas. Il **manque** donc un bien. La pénitence vient combler, réparer ce manque, en ajoutant un bien. Et le pardon vient annuler la dette.

Ainsi la confession est-elle le sacrement qui nous rapproche du Christ, efface la distance mise entre lui et nous. Elle est difficile car le Christ y fait tout, et nous recevons pauvrement son pardon.

2.3.2- La communion : récompense ou médicament ?

Le Christ dans l'évangile affirme que l'Eucharistie est vraiment son Corps et son Sang :

Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, pour le salut du monde." Là-dessus, les Juifs disputaient entre eux, disant : "Comment cet homme peut-il donner sa chair à manger ?" Jésus leur dit : "En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour. Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. (Jn 6, 51-55).

Par ailleurs, saint Paul ajoute : *celui qui mange et boit indignement, sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit son propre jugement (1Co 11, 29)*

L'Eucharistie nous met en contact avec le Christ en personne. Or il dit dans l'évangile qu'il vient sauver les pécheurs : *"Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. (Mc 2, 17).*

Pourtant, on sait que pour communier il faut être en état de grâce, ne pas avoir de péché mortel sur la conscience.

Alors ? Il faut être malade mais pas trop pour communier ?

La communion est le signe de notre union avec le Christ en personne. C'est un échange d'amitié où le Christ nous unit à Lui. Or par le péché mortel l'âme s'est détournée de Dieu. Elle a préféré un mal grave (donc refuse un bien important)

tout en sachant que c'était mal. Elle n'a pas préféré Dieu. Pourquoi ensuite prétendre être unie à Lui dans la communion alors qu'elle s'en est séparée ? Pas de rédemption possible me direz-vous ? Si bien sûr, dans la confession. La communion n'est pas une récompense ou un médicament, elle est d'abord un signe de notre réelle union avec le Christ. Un reflet extérieur de l'état de notre âme.

Puis la communion apporte des fruits, des grâces, c'est le Pain de Vie qui donne la Vie éternelle, donc augmente la vie de Dieu en nous et nous sanctifie.

Même si notre charité est faible, nous sommes réellement unis à Dieu. Et une des conséquences de la communion est que le Christ augmente (il faut aussi le désirer pour que cela porte plus de fruits) la charité en notre âme.

2.3.3- Les relevailles, une trace de superstition juive ?

Dans le rituel, il existe une cérémonie après l'accouchement appelée les relevailles. La mère de famille revient à l'église, on lui remet un cierge, et elle se met à genoux devant l'église, avant d'y entrer.

On y a vu un reliquat des purifications juives, en réalité, il suffit de lire les textes de cette cérémonie, c'est une action de grâce de son cœur de mère vers Dieu pour le don de la vie.

Le prêtre prie à la fin pour que la mère retrouve un jour son enfant dans le bonheur du Ciel.

Il n'y a pas de purification légale ni rituelle (sinon cela serait obligatoire pour retourner à l'église), mais c'est un culte intérieure d'action de grâce pour une communion plus grande entre la mère de famille et l'auteur de la vie.

2.3.4- Et l'eau bénite ?

En entrant dans une église, on se signe avec de l'eau bénite. C'est un rite de purification.

En fait l'eau bénite chasse le démon (les esprits impurs) et permet donc à l'âme de se mettre en présence de Dieu.

On retrouve l'élément de l'eau, auquel on a ajouté un peu de sel exorcisé pour donner goût et conservation à notre âme. C'est un sacramental, c'est-à-dire que cela ressemble à un sacrement (il y a des gestes et des paroles pour la bénir avec un effet surnaturel), et ce rite donne des grâces actuelles à l'âme, et permet d'attirer la protection de Dieu.

En entrant dans le temple de Dieu, l'église, on se purifie du monde que nous laissons à la porte d'entrée, pour recevoir la grâce. Nous entrons dans une sphère sacrée.

Conclusion à cette étape :

Ainsi, la sainteté de Dieu cherche à se répandre en nos âmes, elle n'est pas un obstacle à notre sanctification mais son but.

Le Christ et l'Église ont mis en place des moyens pour recevoir la sainteté de Dieu et donc nous purifier de nos souillures.

3- La pureté et la Messe :

3.1- Les rites préparatoires à la Messe :

A la Messe, avant le sacrifice à proprement parler (donc l'offertoire), il y a des rites préparatoires qui sont des rites pénitentiels : les prières au bas de l'autel sont un psaume de purification (ex : *délivre-moi de l'homme de fraude et d'iniquité !*), le *confiteor* où le prêtre puis les fidèles s'accusent de leurs fautes devant Dieu et la Cour céleste, le *Kyrie* qui est à la fois une acclamation royale datée de l'Empire romain d'Orient et à la fois une supplication, le *Munda cor* qui est la prière récitée par le prêtre ou le diacre avant le chant de l'évangile.

On constate que le culte est ouvert à tous, destiné à tous, mais confié à certains, les prêtres. Pourquoi ces hommes sont-ils mis à part ? Est-ce parce qu'ils sont « plus purs » que le peuple ?

3.2- La Messe est offerte par tous, mais le rit est confié à certains :

Qu'est-ce qu'un prêtre ? C'est un médiateur entre Dieu et les hommes. Dans l'humanité, ils sont choisis dans le peuple, mis à part.

Dans l'Ancien Testament, les prêtres sont choisis dans une des douze tribus du peuple. Une tribu était mise à part pour le culte de Dieu, celle de Lévi.

Dans le Nouveau Testament, les prêtres sont ordonnés par le Christ le soir de la Cène (*Faites ceci en mémoire de moi*), et par la suite ils ordonneront d'autres hommes prêtres. Leur rôle est d'offrir le sacrifice eucharistique, comme le rôle des anciens prêtres du Temple était essentiellement d'offrir les sacrifices.

Saint Pierre dans sa 1^{ère} lettre écrit : *vous-mêmes comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint, afin d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Christ*. Il proclame que le peuple chrétien est prêtre, il doit offrir un sacrifice spirituel. C'est une poursuite de la demande du Christ à le suivre et à porter sa croix (Mt 16, 24), lui rendre témoignage jusqu'à en mourir (Mt 10, 17-42)...

Par le baptême, nous sommes purifiés de la souillure du péché originel, et nous pouvons donc participer au culte de Dieu, offrir des sacrifices que Dieu peut accepter. C'est ce qu'on appelle le sacerdoce commun des fidèles. En ce sens, nous sommes tous prêtres.

Pourtant le Christ a chargé certains en particulier d'aller plus loin. A eux seuls il a donné le pouvoir de consacrer son Corps et son Sang, ce sont les prêtres au sens commun.

Le sacerdoce qui consacre le Corps et le Sang du Christ est appelé le sacerdoce ministériel, c'est celui qu'on distingue du sacerdoce commun des fidèles.

On pourrait résumer la différence entre les sacerdoce de cette façon : le sacerdoce commun pour offrir, le sacerdoce ministériel pour consacrer. Tous

nous sommes tenus d'offrir, certains ont le pouvoir et la mission de présenter ces offrandes à Dieu en consacrant le Corps et le Sang (=offrir SON sacrifice).

3.3- Lien entre la pureté morale (vertu de pureté) et le sacerdoce catholique :

C'est la question du célibat ecclésiastique : l'Église en fait-elle une obsession ?

Dans l'Église orientale les prêtres peuvent se marier. En Occident on critique souvent la discipline qui interdit le mariage aux prêtres.

Avec la « crise des abus », la question dans et hors de l'Église est de plus en plus posée : pourquoi les prêtres ne sont pas mariés ?

En fait, c'est une incompréhension de ce qu'est le prêtre. Le prêtre est un sacrificateur, il met à mort (sacramentellement). Or le père de famille est celui qui donne la vie. Il y a incompatibilité entre les deux états.

Dans l'Église orientale, les prêtres ne célèbrent pas la messe tous les jours, et avant de la célébrer, ils doivent s'abstenir de rapports charnels avec leur épouse, car on ne peut donner la vie et la mort en même temps. Cette règle est légale, rituelle, c'est un écho de la pureté rituelle antique, mais elle révèle l'identité du prêtre et son rapport au sacrifice.

A ce titre, une femme ne pourra jamais être prêtre, car elle donne la vie et la porte en elle. Les filles d'Ève (*Mère des vivants*) ne peuvent donner la mort.

Conclusion : remplissez ces jarres, pour le vin nouveau

Le 1^{er} miracle de Jésus fut à Cana lors d'un mariage. Il y changea de l'eau en vin. Où était stockée cette eau ? Dans des jarres de purification ! Ce n'est pas anodin. Souvent on insiste sur la transformation, mais tout compte. Le contenant aussi, pas que le contenu. Et ces jarres de purification vont porter le premier signe, miracle de Jésus. Elles portent le vin qui est un symbole du sang du Christ. Ce Sang nouveau qui rend pur, qui rend saint, qui permet de communier avec

Dieu ! Remplissez ces jarres, pour le vin nouveau pourrait demander le Christ à chacun de nous.

A la Messe, nous nous approchons souillés par le monde et le péché, mais le Christ nous communique les fruits de la Rédemption. Il remplit notre cœur de la pureté de son Amour.

La Messe est donc faite pour les hommes, et les hommes pour la Messe. C'est le lieu où Dieu purifie sa création et rattache nos cœurs souillés à sa pureté, sa sainteté.

Les esprits impurs rodent, mais le divin Sauveur veille.

Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. La Messe est l'anticipation de cette vision de Dieu. C'est pour cela que la liturgie doit être aussi soignée, elle anticipe la liturgie du Ciel autour de l'Agneau immolé qu'est le Christ.

Mais pour être pur, il faut être purifié ! Alors bon Carême !

abbé Hubert LION, fssp





ORDO LITURGIQUE

MARS 2024

Vendredi 1^{er} mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Samedi 2 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 3 mars

3^{ème} Dimanche de Carême, 1^{ère} classe, Violet

Lundi 4 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mardi 5 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mercredi 6 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Jeudi 7 mars : FSSP : Saint Thomas d'Aquin, confesseur et docteur, 2^{ème} classe, Blanc

Vendredi 8 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Samedi 9 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 10 mars

4^{ème} Dimanche de Carême, 1^{ère} classe, Rose

Lundi 11 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mardi 12 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Mercredi 13 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Jeudi 14 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Vendredi 15 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Samedi 16 mars : de la férie, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 17 mars
1^{er} Dimanche de la Passion, 1^{ère} classe, Violet

Lundi 18 mars : Lundi de la Passion, 3^{ème} classe, Violet
Mardi 19 mars : Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge Patron de l'Église universelle, 1^{ère} classe, Blanc
Mercredi 20 mars : Mercredi de la Passion, 3^{ème} classe, Violet
Jeudi 21 mars : Jeudi de la Passion, 3^{ème} classe, Violet
Vendredi 22 mars : Vendredi de la Passion, 3^{ème} classe, Violet
Samedi 23 mars : Samedi de la Passion, 3^{ème} classe, Violet

Dimanche 24 mars
Dimanche des Rameaux, 1^{ère} classe, Violet

Lundi 25 mars : Lundi Saint, 1^{ère} classe, Violet
Mardi 26 mars : Mardi Saint, 1^{ère} classe, Violet
Mercredi 27 mars : Mercredi Saint, 1^{ère} classe, Violet
Jeudi 28 mars : Jeudi Saint, 1^{ère} classe, Blanc
Vendredi 29 mars : Vendredi Saint, 1^{ère} classe, Noir
Samedi 30 mars : Samedi Saint, 1^{ère} classe, Violet

Dimanche 31 mars
Dimanche de la Résurrection, 1^{ère} classe, Blanc

Lundi 1 avril : Lundi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc
Mardi 2 avril : Mardi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc
Mercredi 3 avril : Mercredi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc
Jeudi 4 avril : Jeudi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc
Vendredi 5 avril : Vendredi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc
Samedi 6 avril : Samedi de Pâques, 1^{ère} classe, Blanc

Dimanche 7 avril
Dimanche In Albis, 1^{ère} classe, Blanc

L'IMAGE CHRETIENNE

PARTIE 3

Dans cet article, nous allons considérer (et c'est tout à fait essentiel pour la compréhension de la suite de ce parcours historique, particulièrement en ce qui concerne la crise iconoclaste) ce qu'on appelle l'art paléochrétien. Donc aujourd'hui nous allons aborder les images culturelles dans les églises primitives, c'est-à-dire durant les trois premiers siècles de l'Église.

On appelle parfois cette période « pré constantinienne », car avec l'édit de Milan en 313, promulgué par l'empereur Constantin, les chrétiens ne sont plus persécutés et le christianisme devient la religion officielle de l'empire romain, ce qui a littéralement changé la face du monde. L'Église est passée des catacombes aux basiliques somptueuses.

Mais comme toutes les périodes anciennes, l'Église d'avant 313 est assez peu connue et un mythe s'est forgé autour d'elle. Cette Église des persécutions, des martyrs et des catacombes est considérée comme un âge d'or. Ce qu'elle a été en effet en termes de sainteté. Mais c'est aussi une époque où l'Église s'est peu à peu définie dans sa foi et dans sa morale.

Quelle est l'attitude de cette primitive Église face aux images ? on peut dire qu'il y a en son sein deux mouvements presque opposés : d'une part, pour insister sur la différence entre la nouvelle religion chrétienne et le vieux paganisme et pour marquer la filiation avec le judaïsme dont elle est l'accomplissement, demeure une attitude hostile envers toute représentation, selon ce qu'exprime l'Ancien Testament, et d'autre part des images se développent dans un cadre d'abord non cultuel (avec les sceaux) puis au II^e siècle sur des monuments funéraires et des églises.

Une thématique importante de la primitive Église est le refus obstiné de faire des sacrifices devant la représentation de l'empereur. Il a là quelque chose d'essentiel qui rappelle que ce n'est pas l'image qui est problématique, c'est le culte rendu à quelqu'un qui n'est pas le Dieu unique.

Pour illustrer la première position dont nous avons parlé (la persistance de la méfiance envers les images) citons largement un texte, très beau au demeurant, qui est un témoignage de la continuité vétéro-testamentaire de l'Église qui milite pour une conception d'une religion spirituelle, mais qui méconnaît la richesse théologique du thème du Christ-image, type de texte qui disparaîtra totalement de l'Église, sauf du côté des iconoclastes.

Il s'agit d'un texte tiré de l'*Octavius* d'un auteur du début du troisième siècle, Minucius Félix :

Quelle image pourrions-nous donc tracer de Dieu puisqu'aux yeux de la raison c'est l'homme qui est son image ? quel temple aussi pourrions-nous bâtir puisqu'il a fait le monde entier, et que l'univers entier ne peut le contenir ? Pouvons-nous contenir tant de majesté dans un si petit lieu ? N'est-il pas préférable de lui consacrer un temple dans notre cœur ? Voilà nos sacrifices. Voilà nos mystères et le plus dévoué parmi nous, c'est celui qui est le plus juste, mais nous ne montrerons point le Dieu que nous ne voyons pas nous-mêmes.

(...) Le soleil même, qui fait tout voir, est comme invisible, ses rayons vous éblouissent, et si nous nous arrêtons à le contempler, il nous ferait perdre la vue ; et tu pourrais soutenir le regard de celui qui a allumé le soleil et qui est la source de la lumière ?

Cet extrait illustre la tendance de l'Église à se situer dans la continuité de l'Ancien Testament et à ne déclarer aucun lien avec la religion des païens, adorateurs des faux dieux qui prennent la forme de statues auxquelles on offre des sacrifices.

Mais comme nous l'avons dit, l'Église introduit en même temps des images, d'abord sous la forme de symbole, puis de réelles représentations à l'époque que nous considérons aujourd'hui, époque pauvre en témoignages littéraires.

Mentionnons Clément d'Alexandrie qui, dans *le Pédagogue*, ouvrage rédigé à la fin du II^e siècle, cite les figures que les fidèles peuvent représenter sur leurs sceaux. On y trouve la colombe, le poisson, l'oiseau-lyre et la nef.

Plus tard, des sarcophages paléochrétiens et des églises sont ornés d'images, et peu après la promulgation de l'édit de Milan qui va sortir l'Église de la clandestinité, est écrit un texte important. Pour la première fois, la réflexion sur

l'image chrétienne est incluse dans une problématique christologique : pour le dire plus simplement, la légitimité de l'image du Christ est reliée à ce que peut dire un chrétien de la personne du Christ.

Ce texte c'est la lettre que Eusèbe de Césarée envoie à la sœur de l'empereur Constantin, Constantia. Elle est datée des environs de 320 et nous y voyons encore beaucoup de réticences à la représentation en images du Christ. Voici un extrait :

Qui donc serait capable de reproduire les rayons réverbérants et resplendissants d'une telle majesté, d'une telle gloire, avec des couleurs inanimées et mortes, alors que pas même ses disciples ne pouvaient soutenir la vue de celui qui leur apparaissait ainsi, eux qui tombaient la face contre terre, en confessant qu'ils ne pouvaient supporter cette vision ?

Ce texte sur bien des points peut nous faire penser à l'*Octavius*, que nous avons lu, et est considéré parfois comme un texte iconoclaste, mais c'est sans doute trop tôt, au tout début du quatrième siècle, pour utiliser le terme qui va ensuite désigner les détracteurs de l'image, face à une orthodoxie partisane des images. Parlons plutôt encore du poids de l'ancienne loi qui se maintient, alors même que le grand art chrétien commence à émerger dans le monde.

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp.



REGARDS SUR LA VIE A SAINT-JUST AUX XVII^{EME} ET XVIII^{EME} SIECLES

D'APRES LES REGISTRES PAROISSIAUX

PARTIE 5

Un territoire particulier, vaste et composite

Saint-Just se caractérise par une topographie complexe et forme un très vaste territoire paroissial – 155 ha, contre 9 pour Fourvière et 16 pour Saint-Georges⁴ - qui s'étend, selon une formule souvent rencontrée dans les actes, « rière - c'est-à-dire derrière - notre paroisse », ou plus précisément à la périphérie de celle-ci, jusqu'aux « territoires » de Champvert, des Aqueducs, de la Garenne, des Granges, de Champagne, du Petit-Sainte-Foy, englobant Choulans, Saint-Roch et Fontanières d'un côté, Loyasse de l'autre, empiétant sur Fourvière. Saint-Irénée sur sa colline et son prolongement de la Quarantaine au bord de la Saône peuvent ainsi faire figure d'enclave réduite à la portion congrue, mais il se peut fort bien qu'il y ait eu compétition entre les deux paroisses pour l'encadrement des espaces les plus éloignés et que ce soient au contraire ces lieux reculés par rapport à Saint-Just qui soient des enclaves dans le territoire de Saint-Irénée.

⁴ M. Garden : *Lyon au XVIII^e siècle*, p. 7

« boulanger à Saint-Irénée, de la paroisse Saint-Just » et, le 14 août 1678, Michel Bénévent, faisant baptiser sa fille Marie, apparaît comme « hôte – c'est-à-dire aubergiste – à Saint-Irénée, paroisse de Saint-Just ». C'est vrai aussi au XVIII^e siècle : le 4 juillet 1756 est baptisé Claude, fils de Jacques Berger, « marchand au faubourg Saint-Irénée, paroisse de Saint-Just ». Le 23 mars 1778 a lieu le baptême de Pierre Georges, fils de Jean Marie Billet, du « quartier de Fourvière, rière la paroisse ». Le 26 avril 1779, est baptisée Jeanne Marie, fille de Mathieu Dondin, « jardinier paroisse de Saint-Just, quartier de Fourvière ». L'almanach de 1750 ne manque pas de signaler que « la paroisse de Saint-Irénée est presque partout mêlée à celle de Saint-Just ». C'est pourquoi, dans les années 1770-1780, le curé Jean Sébastien Gandin, au prix d'une lecture minutieuse des registres antérieurs à son arrivée et d'un relevé systématique des éléments en faveur de sa paroisse, s'intéresse de très près aux limites de celle-ci et, ajoutant des notes à la fin des registres annuels, s'attache à consigner tout ce qui peut justifier que telle maison, que tel lieu relève bien de la paroisse de Saint-Just et non d'une autre. Il est imité en cela par son successeur, le curé Laget. Voici quelques exemples :

Nota encor que dès l'année 1690, la maison Bourgeat située au quartier de Fourvière, dépendait de la paroisse de St Just ; la preuve en est au folio vingt au verso du présent registre, dans l'acte mortuaire de Philippe Darjoux qui mourut dans cette maison, où il était vigneron, & qui fut inhumé dans le cimetières de Saint Just, le onze novembre de la dite année, par M^r Giraudet pour lors curé de la paroisse dudit St Just.

Nota que la maison appelée Lasarra située dans la rue Sainte Marguerite, près de Fourvière, dépend de la paroisse de St Just ; la preuve en est au folio quatorze recto dans l'acte de sépulture d'Hugues Dutel qui y mourut le 30^e 8^{bre} 1720, & fut inhumé dans l'église de St Just du 2^e 9^{bre} suivant. Cette maison de Lassarra appartient actuellement à M^r Constant négociant à Lyon.

Nota encor que les limites de ma paroisse du côté du quartier appelé Champagne sont fixées d'un côté à la maison de M^r Chenavard et de l'autre à une petite maison appartenant à M^r Créput. La preuve du premier article se trouve dans ce registre, au folio treize, dans l'acte de baptême d'Antoine Collomb [26 avril 1776]. La preuve du second se trouve dans ce même registre, au folio trente huit verso, dans l'acte de baptême d'Antoinette Combet [28 décembre 1776], dont le père et la mère demeurent dans la maison qui leur appartenait ci-devant, & actuellement à M^r Ser, laquelle maison est l'avant-dernière de ma paroisse de ce côté-là, c'est-à-dire sur le grand chemin de Francheville ; la dernière que j'ai dit appartenir à M^r Créput n'étant point habitée & ne paraissant servir qu'à renfermer les denrées et les outils d'agriculture, étant cependant, comme je l'ai dit, de ma paroisse & en formant les limites.

La maison appartenant au nommé Regny surnommé Coquard, aubergiste, située hors de la ville, précisément contiguë à la porte de Saint Irénée, vis-à-vis le chemin appelé le Petit Sainte Foy, dépend aussi de la paroisse de Saint Just. La preuve en est dans le présent registre au folio quinze recto, dans l'acte de baptême de Claude Regny son fils, qui naquit dans cette maison le trois mars 1777, & fut baptisé le lendemain dans l'église de Saint Just.

L'éloignement de plusieurs parties du territoire paroissial par rapport à l'église ne facilite certes pas l'assistance régulière aux offices et la fermeture des portes de la ville la nuit compromet l'administration des secours religieux.

Le territoire de Saint-Just en effet se situe de part et d'autre de la vieille enceinte urbaine du XIV^e siècle – le mur de la Retraite –, consolidée au XVI^e, étendue du côté de Loyasse par le « boulevard de l'Ouest », mais peu entretenue par la suite. Ce territoire, réuni à la ville, comme le bourg Saint-Irénée, en 1585, présente la particularité d'être à la fois **quartier et faubourg** de Lyon. En dépit de la discontinuité spatiale que créent les remparts et les fossés, la liaison entre le faubourg et le quartier est assurée par l'axe majeur que représente la rue des Farges. Celle-ci s'élève depuis le haut du Gourguillon et s'allonge sur une plus grande longueur que maintenant, car sa partie haute relève de Saint-Irénée. Traversant l'ancien cloître de Saint-Just, elle conduit à la porte Saint-Irénée,

qui marque la limite du bourg du même nom. Prenant à droite, en contrebas des remparts, la rue de Trion mène à la porte du même nom, dans le voisinage de laquelle se trouve l'ancien hôpital de Trion, illustré au XIV^e siècle par le médecin Guy de Chauliac, chanoine et prévôt de Saint-Just. Il en reste, à l'époque qui nous intéresse, une chapelle, parfois qualifiée de « rurale », où des mariages sont très occasionnellement célébrés : ainsi, le 13 avril 1779, Jean

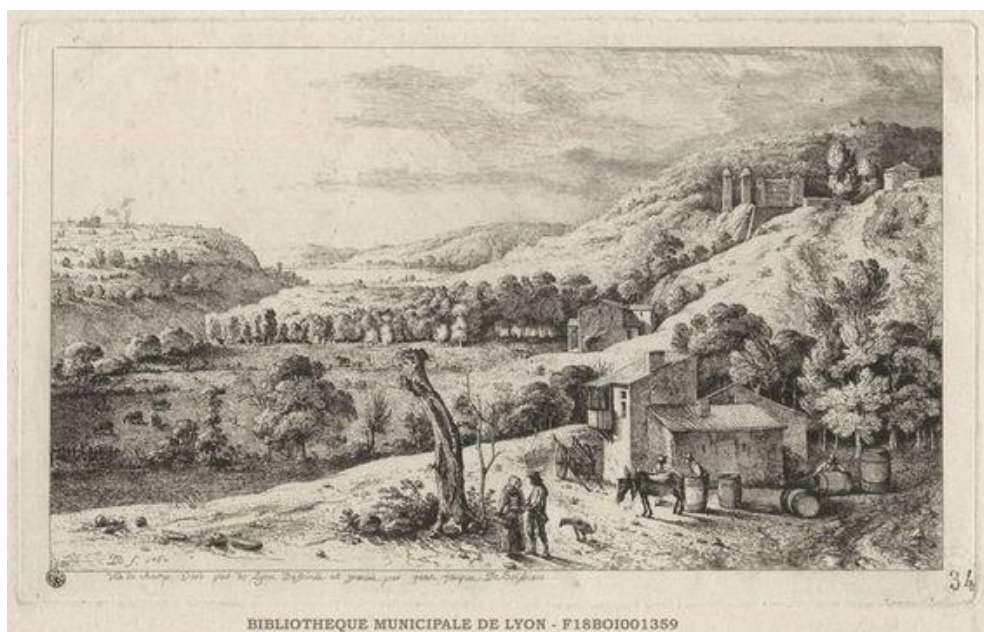


Portion du mur de la Retraite près de l'ancienne porte de Saint-Just.
Photo P.P.

Antoine Chanel et Esprit Laurent de Montroche obtiennent la « permission de célébrer dans la chapelle Saint-Michel de la paroisse » ; il est vrai que le père de la mariée est avocat en parlement et contrôleur sédentaire aux aides et octrois aux portes de Trion, mais la raison essentielle de cette délocalisation est qu'il est « absent en raison de son infirmité, les registres lui y ayant été portés pour signature avant la célébration ». Une autre chapelle rurale se trouve au lieu de Grange-Blanche aux limites de Champvert et d'Écully sous le vocable de Saint-Roch, construite en 1630 après l'épidémie de peste. Mais les actes ne font pas état de cérémonies qui y auraient eu lieu.

La plus grande partie du territoire est d'allure **rurale**, essentiellement au-delà des murailles, où des « territoires » portent les noms évocateurs de Champvert, de Champagne ou de la Garenne. On trouve là de petites parcelles qui doivent appartenir à de petits exploitants, sans que l'on puisse en apprécier d'après les actes la part, mais aussi des propriétés et des maisons des champs appartenant à des gens de condition sociale élevée, faisant partie du clergé, de la noblesse et surtout de la bourgeoisie, employant à leur service jardiniers, vigneron, laboureurs, grangers, travailleurs de terre, domestiques. Nous pouvons citer, sur le chemin de Vaise, la maison du Faisan appartenant au XVIII^e siècle aux dames religieuses de Sainte-Élisabeth des Deux-Amants, mais la plus célèbre est la maison de la Favorite acquise en 1729 par le grand obéancier de Saint-Just Léonard Lacroix, reconstruite par son neveu et successeur Antoine Lacroix et vendue en 1783 à Simon Vial, trésorier de France⁵.

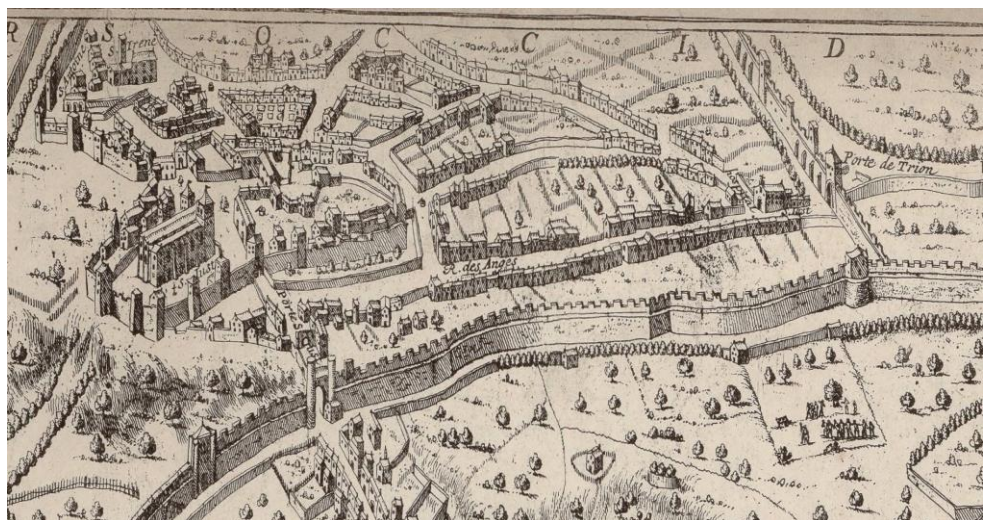
⁵ Simone Wyss : *Rues et noms de rues à Saint-Irénée-Saint-Just*, p. 65



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON - F18BO1001359

Champvert vu par Jean-Jacques de Boissieu (1764)

BML



Remparts et portes

gallica.bnf.fr

Cette carte de 1700 par Nicolas Henri Tardieu – inspirée du plan scénographique - « représente la ville de Lyon comme elle était sous les règnes de nos rois François I^{er} et Henri II, elle fait voir les

changements qui s'y sont faits depuis et donne de grands éclaircissements pour l'histoire de ces temps-là ». L'ancienne église Saint-Just est encore debout et l'actuelle n'existe pas encore.

Les **murailles** et les portes ont au départ une valeur défensive, surtout au XVI^e siècle quand, la Bresse et le Bugey n'étant pas encore français, Lyon fait figure de ville frontière, et même ensuite quand la frontière est repoussée jusqu'aux limites de la Savoie. Cette situation explique la présence d'une petite garnison de soldats suisses, remplacés en 1680, après leur départ pour Pignerol, par une compagnie franche du régiment de Lyonnais⁶. L'ordre intérieur est assuré par la compagnie du guet.

Les murailles jouent aussi un rôle de protection sanitaire. Si l'impact des crises alimentaires est moins fort au XVIII^e siècle, la peur de la contagion reste présente. Ainsi, le 23 septembre 1721, est enterré un jardinier de 78 ans mort « chez Mrs de Sainte-Geneviève, les portes de Saint-Just étant fermées par l'ordre de Mr le prévôt des marchands et de Messieurs de la santé⁷ dans l'appréhension où on était que la contagion ne vienne à Saint-Just ».

Mais c'est bien la fonction fiscale qui tend à l'emporter. Les actes contiennent de nombreuses mentions relatives au personnel, contrôleurs, receveurs, commis postés « aux portes de Saint-Just » pour les aides du roi et pour les octrois de la ville, chargés de prélever les impôts indirects sur les marchandises arrivant à Lyon depuis les campagnes et les contrées voisines. Au passage, nous remarquerons que les bourgeois de Lyon, en contrepartie de certaines obligations, principalement « de guet et garde », sont exemptés du paiement de la taille et des droits sur le vin provenant des terres qu'ils possèdent et font exploiter à l'extérieur.



Uniforme du régiment de
Lyonnais au XVIII^e siècle
in F. Dallemagne : *Les défenses de
Lyon*¹, p. 59

⁶ F. Bayard : *Vivre à Lyon...*, p. 59

⁷ Il existe à Lyon un bureau de santé depuis 1580.

De l'ancienne **porte** des Farges ou de Saint-Just, il ne reste plus rien. Celle qui lui a succédé en 1850 a été à son tour démolie en 1924. Mais la photo qui la représente nous donne une idée de ce que pouvait être celle qui l'a précédée et surtout nous permet de voir la rue des Farges, étroite et en forte pente, telle qu'elle pouvait être avant la Révolution et jusqu'au début des années 1970.



La porte de Saint-Just (1850 – 1924) et la rue des Farges

BML

L'espace *intra-muros* est certes nettement plus petit que la partie rurale. Les maisons se serrent le long de la rue des Farges. Le seul espace un peu dégagé est la **place** où, par devant le monastère des Minimes, établi en 1555, la réunion avec le Gourguillon de la montée du Chemin-Neuf et de la montée Saint-Barthélemy délimite un espace triangulaire. À la pointe de celui-ci se dresse la Croix de Colle. Dans la partie la plus large de la place se tient, après avoir été un temps éloigné vers Saint-Irénée, le marché au bétail le jeudi. De l'autre côté de la place se trouve le monastère des Ursulines fondé en 1633. Un peu plus loin et plus en hauteur, c'est, depuis 1627, le monastère de la Visitation de l'Antiquaille.



La partie urbaine de Saint-Just sur le plan Séraucourt (1746)

gallica.bnf.fr

La **rue des Farges**, reliant les hauteurs du sud-ouest lyonnais aux quartiers des bords de la Saône, est le passage obligé par où passent les flux de marchandises indispensables au ravitaillement des citadins et de populations permettant ce commerce : marchands de bétail ou de volaille, paysans venus vendre les fruits et les légumes qui forment le surplus de leur consommation familiale, voituriers transportant des denrées de toute sorte... La rue est empruntée aussi par les clients venus s'approvisionner et par tous les gens de passage, voyageurs, compagnons des métiers itinérants se déplaçant au gré des possibilités d'embauche, tels que maçons et charpentiers, mais aussi les simples journaliers

et manœuvres et les domestiques. Tous ne viennent pas des environs immédiats : c'est pourquoi il existe de nombreuses auberges dans le quartier et le faubourg.

Les **maisons**, même reconstruites ou modifiées au fil du temps, sont moins hautes que dans les quartiers plus densément peuplés des bords de la Saône et de la presqu'île, et plus basses encore dans le faubourg. Elles signalent par les arcs de boutique et les enseignes les activités qui s'exercent en ces lieux.



Cour d'une maison démolie (22, rue des Farges) en 1969 avant les démolitions du côté nord et l'élargissement de la rue

AML IPH/178



Maisons anciennes rue des Macchabées (partie haute de la rue des Farges vers Saint-Irénée)

photo P. P.

Si les actes sont muets sur les conditions de logement, nous pouvons néanmoins supposer qu'elles sont difficiles, voire insalubres, en raison de l'entassement dans les logements, surtout quand ils servent aussi d'ateliers, et de l'étroitesse et de l'encombrement des cours.

Françoise Bayard⁸ fournit cette description. En 1685, le noble lyonnais Pierre Perrachon de Saint-Maurice, titulaire d'offices importants, à la tête de plusieurs seigneuries en Bresse, possède vingt-cinq maisons dans Lyon et un hôtel particulier au Port-le-Roi, près des Célestins – le futur hôtel de l'Europe –. Il est le propriétaire de deux maisons à Saint-Just. Celle de la place du marché Saint-Just compte quatre locataires de même catégorie sociale : les bas et une petite chambre sont tenus par Benoît Calais, maître futainier, le bas sur le derrière par Jean Grange, maître futainier, la première chambre du premier par la veuve d'Antoine Berna, maître tailleur, la deuxième par celle de Claude Delaire, tailleur d'habits. La grande maison qui lui est proche est habitée par un maître armurier, un marchand maître parcheminier, un maître passementier, un maître pelletier, un maître gantier parfumeur.

À l'arrière des maisons et autres bâtiments se trouvent des jardins et des vignes, comme dans le faubourg. C'est pourquoi, malgré l'entassement dans les maisons, comme l'espace *intra-muros* est loin d'être entièrement bâti, la

⁸ F. Bayard : *Lyon au XVIII^e siècle*, p. 259

population de la paroisse est moins importante et moins dense que celle d'autres quartiers de Lyon.

Le vaste territoire de la paroisse Saint-Just est partagé en deux parties inégales par les murailles. La plus grande partie est d'allure et de fonction rurale, mais la population se concentre le long de la rue des Farges qui fait la liaison entre le faubourg et le quartier urbain et, comme telle, en forme l'axe majeur.

A suivre.

Pierre PUEYO



AGENDA 2023-2024

- ❖ Samedi 9 mars : Récollecion de Carême pour dames
- ❖ Samedi 16 mars : Récollecion de Carême pour messieurs
- ❖ du 24 au 31 mars : Semaine Sainte
- ❖ Dimanche 5 mai : Professions de Foi
- ❖ 18, 19 et 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte
- ❖ Dimanche 2 juin : Premières Communions et Fête-Dieu
- ❖ 8, 9 et 10 juin : Pèlerinage des mères de famille à Cotignac
- ❖ Samedi 22 juin : Kermesse et dîner paroissiaux

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Mars 2024.

ISSN : 2551-7031



IN MEMORIAM ANDRE LEPINE

1937-2024

Le 7 février dernier, était rappelé à Dieu, dans sa 87^{ème} année, muni des sacrements de l'Eglise, Monsieur André Lépine, fidèle, ami et grand bienfaiteur de notre communauté.

Beaucoup se souviennent de sa haute stature, entrant à la collégiale appuyé sur sa canne à pommeau d'argent, ou au bras de sa chère épouse Christiane ou de celui de son frère Maurice. Mais peu d'entre vous savent qui était André Lépine et le bien qu'il a fait autour de lui toute sa vie.

Notre cher ami était un vrai lyonnais, issu d'une authentique famille lyonnaise. Il est né à Lyon le 18 novembre 1937, dans le quartier de Monplaisir, où il vivra et travaillera toute sa vie. Avec son petit frère Maurice, ils ont la grâce d'avoir de bons parents, aimants et vraiment chrétiens. Une famille véritablement imprégnée par la foi et par la doctrine sociale de l'Eglise. Elle a d'ailleurs de qui tenir puisqu'elle compte, dans ses rangs, un grand nombre de religieux et religieuses et même une grande tante fondatrice de la congrégation Jésus-Marie à Lyon : sainte Claudine Thévenet.

André et sa famille sont de fidèles paroissiens de l'église Saint Maurice, dans le quartier Monplaisir. Il y est un enfant de chœur assidu. Il se rappelait encore avec émotion dans sa vieillesse, d'avoir servi comme thuriféraire aux grandioses obsèques, en 1954, de la gloire du quartier et de la ville de Lyon, Auguste Lumière, fondateur du cinéma avec son frère Louis.

Le bac en poche, c'est vers le droit qu'il se tourne, en suivant ses études auprès des facultés catholiques de Lyon. Puis il bifurque vers la comptabilité. Il devient expert-comptable et réussit le concours de commissaire au compte.

En 1963, il ouvre à 26 ans son cabinet d'expertise comptable, ce qui ne l'empêche pas d'enseigner dans des établissements publics et privés jusqu'en 2002. La transmission du savoir et la formation resteront pour lui, toute sa vie,

une préoccupation majeure, et il continuera jusqu'à la fin de sa vie à organiser des sessions de formation.

Mais l'essentiel de son travail est tout de même consacré à son cabinet, qui va très vite se développer. C'est un peu par hasard qu'il va se spécialiser dans le conseil et l'accompagnement des communautés religieuses. En effet ce sont des supérieurs et supérieures de congrégations, des pères abbés qui vont venir le solliciter pour qu'il les aide à s'y retrouver dans le flot des lois que notre société moderne ne cesse d'inventer, mais aussi pour qu'il les conseille dans la gestion ou dans la transmission de leurs patrimoines. Ses hautes compétences professionnelles et sa probité, sa grande discrétion, sa délicatesse et son humilité, sa gentillesse et sa bonté, sa patience et son désintéressement ainsi que son grand amour de l'Eglise, ont fait sa réputation et le font choisir par de très nombreuses communautés religieuses, jusqu'à ce que, finalement, le cabinet ne se consacre presque plus qu'à cette activité très particulière. Outre les communautés religieuses, les abbayes, ce sont des diocèses, des églises rituelles, des paroisses, l'épiscopat français même, qui feront appel à son expertise, à son expérience et à ses conseils pendant près de 60 ans.

Il n'aura de cesse que de protéger et de défendre le bien de ces communautés, en leur permettant de continuer, de développer ou de faire perdurer à travers d'autres, leurs missions.

Confronté au vieillissement et à la disparition de certaines communautés religieuses, mais aussi à l'émergence de nouveaux instituts, plus jeunes, il trouvera des solutions pour rassurer les uns et aider les autres. Il sera toujours attentif aux vues spécifiques de chaque institut et les aidera à trouver des solutions conformes au bien commun.

Jamais il n'oubliera, dans les solutions qu'il propose, l'aide aux plus pauvres, aux plus démunis et aux plus fragiles. Il aidera, en particulier, son ami l'abbé Bernard Devert, à fonder les associations *Habitat et humanisme* et la *Pierre angulaire*.

L'Eglise le remerciera de son action et de son aide en lui attribuant la plus haute de ses décorations, l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Ce qui caractérisait avant tout André Lépine et qui le faisait tellement apprécier de ses amis et des communautés dont il s'occupait, c'était sa gentillesse, sa fidélité, son sens de l'écoute et sa discrétion.

En vrai Lyonnais, il faisait toujours le bien sans ostentation et en vrai chrétien. Il avait une bonté toujours attentive et bienveillante.

Oui, André Lépine était un homme bon et bienveillant ! C'est ce qui était le trait le plus saillant de sa personnalité et de son caractère. "*Le Bien ne fait pas de bruit*"; ce fameux adage attribué à saint François de Sales, semble avoir été prononcé pour lui, tant son immense action charitable était constitutive de son être.

En vrai fils de l'Eglise, Monsieur Lépine était aussi très attentif aux débats, aux difficultés et aux évolutions qui la traversent depuis 60 ans. Dès les années 60, il fut un fidèle assidu et un soutien zélé de la paroisse de la Sainte Trinité (Lyon 8), paroisse modèle d'après lui, et devint l'ami et le confident de son curé, l'abbé Largier. Il sera d'ailleurs nommé par ce dernier comme son exécuteur testamentaire. Il sera un peu, aussi, le gardien de sa mémoire, faisant publier après sa mort divers textes et homélies de ce grand curé. Sa personnalité le marquera à jamais.

André Lépine était aussi le père de quatre enfants qu'il eut d'une première épouse, perdue trop tôt. Disparition qui fut suivie par deux autres deuils cruels, ceux de son petit-fils et de sa fille.

C'est en bourreau de travail que, pendant plus de soixante ans, et jusqu'à son dernier souffle, André Lépine travailla à la pérennité des congrégations, instituts et monastères qui lui faisaient confiance. Le très grand nombre de clercs, de moines, de religieuses de toutes tendances confondues, et ses très nombreux amis, présents à ses obsèques le 14 février dernier à la Collégiale, montre la reconnaissance éternelle que nous lui devons, à lui qui, par son action et sa vie, fut l'instrument bienveillant et attentif de la Providence.

Adieu cher ami et merci !

abbé Brice MEISSONNIER, fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Baptême

A été régénéré dans les eaux du baptême :

- ❖ Arnaud BELIGNE, le 11 février, en la collégiale Saint-Just.

Funérailles

A reçu les funérailles chrétiennes :

- ❖ André LEPINE †, le 14 février, en la collégiale Saint-Just.
Voir l'hommage pp. 39-41.



ANNONCES REGULIERES

Servants de messe

Pour les garçons qui ont fait leur 1^{ère} communion.

Des répétitions seront programmées pour les cérémonies spéciales (en particulier pour la semaine sainte).

A noter : samedi 15 juin, journée récréative des servants de messe à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour enfants

De la Moyenne Section au CM2, le mercredi de 9h30 à 10h30 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour collégiens

Le vendredi de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires ou exceptions), à la Maison Padre-Pio.

Catéchisme pour lycéens

Un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 18h30 à 19h30, à la collégiale Saint-Just.

Cours de doctrine pour étudiants

Cercle Saint-Alexandre : tous les troisièmes lundis du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), à 20h00 au 45 rue Vaubecour - 69002 Lyon + un déjeuner par mois le dimanche.

Abbé Lion (07 81 91 89 93)

Cours de doctrine pour adultes

Le premier jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre Pio. Cours les jeudis 7 **mars**, 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Abbé Giard (06 68 11 42 04)

Conférence sur l'art sacré

Le troisième jeudi du mois (sauf vacances scolaires ou exceptions), de 20h30 à 21h30, à la Maison Padre-Pio.

Thème de l'année : la sculpture chrétienne du XV^{ème} au XVIII^{ème}.

Conférence les jeudis 21 **mars**, 11 avril, 16 mai et 13 juin.

Abbé Sow (06 01 36 14 01)

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- matinée spirituelle à la Maison Padre-Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30).

Prochaines occurrences : 5 **avril**, 3 mai et 7 juin.

- messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 22h00.

Maraudes du cercle Saint-Alexandre

Ouvertes à tous (adultes), les maraudes ont pour but d'aller à la rencontre des personnes isolées présentes dans les rues de notre ville afin de passer un peu de temps avec elles, leur apportant avant tout un réconfort moral accompagné d'un café et d'une petite touche spirituelle (médaille miraculeuse...). Cette démarche permettra aussi de développer notre charité effective découlant de notre amour de Dieu qui doit se répandre sur notre prochain.

Quand ? le jeudi (en période scolaire) de 20h à 21h30

Où ? rdv au 2 rue Franklin (2nd)

Contact : abbé Danielsson (+46 7 30 63 09 16)

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 16 mars** à 10h30 à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Dates suivantes : 20 avril, 18 mai et 15 juin.



CAREME 2024

Pendant le carême en période scolaire :

- ❖ Chemin de croix : chaque vendredi à 18h à la Collégiale Saint-Just
- ❖ Adoration : chaque vendredi de 19h30 à 21h à la Collégiale Saint-Just
- ❖ Conférence de Carême : chaque dimanche de 18h à 18h30.

BIEN VIVRE MON CARÊME

Pour vous aider à bien vivre votre Carême,
nous vous proposons ces résolutions pratiques et faciles à mettre en œuvre.



RÉSOLUTIONS INDIVIDUELLES

LA PRIÈRE

Chemin de croix
Messe en semaine
Vêpres du dimanche et Salut du Saint Sacrement
Chapelet
Angelus
Confession en semaine
Lecture spirituelle :
Le Carême au jour le jour de l'abbé Troadec

LA PÉNITENCE

Nourriture, tabac, alcool,
internet, écrans,
dîners mondains
(tout particulièrement
les vendredis de Carême)



dons.fssp.fr/lyon

L'AUMÔNE

Un tronc est à votre disposition à l'entrée de la collégiale, pour recueillir votre aumône, fruit d'un sacrifice (cigarettes, alcool...).

Visiter ou téléphoner à une personne seule ou malade, de sa famille ou de son entourage.

RÉSOLUTIONS COMMUNAUTAIRES

- . Arriver, non pas à l'heure, mais en avance à la messe.
- . Participer à la messe, en suivant dans un missel ou en chantant.
- . À la sortie de la messe, aller saluer un paroissien que vous ne connaissez pas encore et ne pas toujours rester avec les mêmes.
- . Avoir assisté, au moins une fois pendant le Carême, au chemin de Croix, aux Vêpres et au Salut du Saint Sacrement.



PRIÈRE POUR LE CARÊME

Seigneur, faites de moi un instrument de votre Paix !

Là où il y a de la haine, que je mette l'amour.

Là où il y a l'offense, que je mette le pardon.

Là où il y a la discorde, que je mette l'union.

Là où il y a l'erreur, que je mette la vérité.

Là où il y a le doute, que je mette la foi.

Là où il y a le désespoir, que je mette l'espérance.

Là où il y a les ténèbres, que je mette votre lumière.

Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.

Ô Maître, que je ne cherche pas tant

A être consolé ... qu'à consoler;

A être compris ... qu'à comprendre;

A être aimé ... qu'à aimer;

Car,

C'est en donnant ... qu'on reçoit;

C'est en s'oubliant ... qu'on trouve;

C'est en pardonnant ... qu'on est pardonné;

C'est en mourant ... qu'on ressuscite à l'Eternelle Vie.

RÉCOLLECTION DE CARÊME

pour dames puis messieurs, à la Maison Padre Pio

1 chemin de petite champagne, 69340 Francheville

PÈLERINAGE NOCTURNE POUR LA FRANCE

(pour les dates, cf. lettre de nouvelles)

BON ET SAINT CARÊME !



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Collégiale Saint-Just - Lyon

www.communicantes.fr

OFFRANDE DE CAREME



Vous trouverez à la collégiale et dans ce numéro de *Communicantes* l'enveloppe d'offrande de Carême.

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.

Nous ne recevons aucune aide ni de l'état, ni du diocèse. Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes et sur vos dons. Nous avons besoin de vous !

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. Merci !

Prélèvement à la source et réduction fiscale :

Les dons à la Fraternité effectués en 2024 vous permettent d'obtenir une réduction de l'impôt à payer en 2025 : 66% du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes assujetti à l'IFI vous pouvez aussi nous aider (Contactez pour cela l'abbé Giard).

DON EN LIGNE : dons.fssp.fr/lyon





Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr

Abbé Donatien Viot - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 72 77 18 60 Courriel : donatienviot@yahoo.fr



COLLEGIALE SAINT-JUST – 39-41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires

- 18h45 : Messe lue, 17h45-18h30 confessions

Le vendredi, hors vacances scolaires

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, 17h45-18h30 confessions

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, 9h45-10h45 confessions



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires